## CONCOURS DE PROFESSEUR(E) CERTIFIÉ(E)/PLP/CPE 2017

Épreuves d'admission : du 07 juin au 05 juillet 2017 (selon discipline)

RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RIONE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RÉCHERCHE
ET DE L'INNOVATION

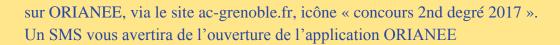
**Résultats d'admission : le 10 juillet 2017** au plus tard sur www.ac-grenoble.fr

Si vous êtes déclaré(e) admis(e) à un concours enseignant du 2<sup>nd</sup> degré, vous serez simultanément informé(e) de votre académie d'affectation.

SI ET SEULEMENT SI VOUS ETES AFFECTÉ(E) DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE, VOUS DEVREZ **OBLIGATOIREMENT** :

## PROCÉDER À LA SAISIE DE VOS VŒUX D'AFFECTATION POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE

## DU 10 AU 12 JUILLET 2017 MIDI





## CONSTITUER VOTRE DOSSIER

retrouvez toutes les modalités sur www.ac-grenoble.fr, icône « concours 2<sup>nd</sup> degré 2017 »



VOUS SEREZ AFFECTÉ(E) EN TANT QU'ENSEIGNANT(E) DU 2<sup>ND</sup> DEGRÉ OU CONSEILLER(E) PRINCIPAL(E) D'ÉDUCATION À MI-TEMPS OU À TEMPS COMPLET

selon la règle générale d'affectation des professeurs stagiaires, qui tient compte prioritairement :

- du rang de classement au concours,
- des vœux d'affectation,
- de la situation familiale.



LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT
COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL
LE 17 JUILLET 2017

Vous serez professeur(e) stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.



VOUS SEREZ INVITÉ(E) PAR COURRIER À PARTICIPER AUX JOURNÉES D'ACCEUIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES

Réservez ces dates!

**LES 29 ET 30 AOÛT 2017**